



Présentation des comptes 2010

Les revenus, sans les immeubles, atteignent Fr. 92,16 millions alors que le budget prévoyait un total de Fr. 79,64 millions, soit un écart favorable de Fr. 12.52 millions. Le total des charges s'inscrit à Fr. 84,44 millions alors que le budget prévoyait un total de Fr. 85,52 millions, soit un disponible net de Fr. 1.08 million. Le patrimoine financier enregistre un gain comptable extraordinaire de Fr. 1,7 millions, grâce à la vente de l'ancienne maison de vacances à la Coudre et à la finalisation des opérations foncières sur le périmètre du PLQ de Lancy-Square. Le résultat des immeubles atteint la somme de Fr. 5.27 millions; le résultat du patrimoine financier totalise Fr. 6.97 millions. Compte tenu de ces éléments, l'excédent de revenus total s'élève à Fr. 14,69 millions, en regard d'un bénéfice budgétisé de Fr. 131'813.-

C'est surtout au niveau des estimations fiscales qu'il faut chercher les explications d'un tel écart, qui nous ont réservé quelques surprises. Le budget 2010 avait été élaboré dans un contexte de craintes légitimement nourries par la crise financière. Or, les chiffres communiqués par le Département des finances sont révélateurs. Globalement, les indicateurs conjoncturels confirment la reprise économique, le PIB de la Suisse a progressé de 2.6% en 2010. Par ailleurs, les comptes 2010 intègrent des correctifs sur les années antérieures qui totalisent Fr. 7.4 millions, PP et PM confondus. Bien largement sous-évaluées par l'administration fiscale au moment de l'élaboration du budget, les recettes des personnes morales croissent même fortement. Rappelons enfin que les estimations pour l'impôt 2010 répercutent la baisse de production estimée induite par l'introduction de la nouvelle loi sur l'imposition des personnes physiques.

D'autres éléments ont contribué à la nette amélioration de ce résultat : des charges d'amortissements et d'intérêts moins élevées que prévu en lien avec une planification des investissements ambitieuse, des subventions accordées inférieures aux estimations, une rubrique "31" biens, services et marchandises légèrement au-dessous des prévisions, ainsi qu'une taxe professionnelle largement au-dessus des objectifs, malgré les incertitudes qui régnaient au niveau de la situation économique et du ralentissement conjoncturel.

Au niveau des investissements, le Conseil municipal a voté 33 crédits pour la somme totale de 40,16 millions (dépenses brutes).

La dette communale est passée de Fr. 111 millions au 31 décembre 2009 à Fr. 103 millions au 31 décembre 2010, soit une diminution de Fr. 8 millions.

Le Conseil administratif ne peut que se féliciter de ce nouveau résultat excédentaire qui s'explique globalement par le rattrapage de recettes fiscales des exercices antérieurs, par des recettes fiscales largement sous-évaluées par l'Administration Fiscale Cantonale, en particulier pour les personnes morales et bien entendu par des économies sur les charges budgétées, ce qui prouve l'excellente maîtrise des dépenses en regard du budget.

La Ville de Lancy est une commune solide sur le plan financier et nous comptons poursuivre dans cette voie, ce qui nous permettra d'affronter l'avenir avec confiance.

Tout ceci autorise le Conseil administratif et votre Conseil à poursuivre les objectifs que nous nous sommes fixés, à savoir :

- continuer à mettre l'accent sur l'entretien des bâtiments et des espaces publics communaux;
- compléter et poursuivre le renouvellement des équipements mis à disposition de la population;
- investir dans les nouvelles infrastructures en rapport avec le développement de nouveaux quartiers et répondre ainsi à des besoins clairement exprimés;
- satisfaire enfin de manière plus générale aux besoins prépondérants de la population afin de favoriser son intégration dans la cité.